

2017-UNAT-726, Nielsen

Décisions du TANU ou du TCNU

Mme Nielsen a appelé le jugement n ° UNT / 2016/111 (Aat Cas n ° 2016-964) et UNDT / 2016/114 (Aat Cas n ° 2016-969). Unat a consolidé les deux appels. Mme Nielsen a soumis des requêtes pour retirer ses appels à la suite de discussions sur la médiation et la signature d'un accord de règlement. UNAT a accordé les requêtes pour retirer les appels et a ordonné au registraire de fermer les deux affaires UNAT.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UND: La requérante a contesté les décisions concernant les plaintes de faute qu'elle avait prises contre un certain nombre de collègues. UNT a rejeté les demandes de jugement nos. UNT / 2016/111 et UNDT / 2016/112.

Principe(s) Juridique(s)

Il n'y a aucune raison d'exiger qu'une partie poursuive un appel qu'il ne juge plus nécessaire dans le contexte de son cas.

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Nielsen

Entité

FNUP

Numéros d'Affaires

2016-964

2016-969

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Jul 2019

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Médiateur / résolution informelle

Résolution informelle (entre les parties)

Retrait

Droit Applicable

TANU Règlement de procédure

- Article 18bis

Jugements Connexes

UNDT/2016/111

UNDT/2016/112